

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 291

29 avril 1998

**SOMMAIRE**

Costraco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	page 13922	Fininvestia S.A., Luxembourg . . . . .	13937, 13938
Covadel S.A., Luxembourg . . . . .	13922	Finstahl S.A., Luxembourg . . . . .	13939
Créer S.A., Luxembourg . . . . .	13922, 13923	Fintrade Holding A.G., Luxembourg . . . . .	13938
Cup-Trophées-Lux S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	13923	Florentino, S.à r.l., Livange . . . . .	13944
Cutec S.A., Luxembourg . . . . .	13923	Fira Investments S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	13944
Dadens Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13924	Fisec, S.à r.l., Helmdange . . . . .	13945
Data Graphic S.A., Luxembourg . . . . .	13924	Fontaine-Garnier S.A., Luxembourg . . . . .	13939
Daybreak, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13925	John Driege, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13927
D. Design & Partners Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13923	Lairnisia Gestion, S.à r.l. & Cie Tower Suites, S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	13945
Deale International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13925	Laperche S.A., Luxembourg . . . . .	13945
Décosol, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13924	Laxa S.A., Luxembourg . . . . .	13946
Dekra International Management S.A., Luxembourg . . . . .	13925	Lecod Investments S.A., Luxembourg . . . . .	13946
Dekra International S.A. & Cie, S.C.A., Luxembourg . . . . .	13925	Lepuy S.A., Luxembourg . . . . .	13947
Dental Systems Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13926	Lerbach Finanz A.G., Luxembourg . . . . .	13949, 13950
Dental Systems, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13926	Linar S.A., Luxembourg . . . . .	13949
D.F. Patent AG, Luxembourg . . . . .	13926	Logi-Service, S.à r.l., Mertert . . . . .	13951
Dimil, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13926	Lorang & Van de Ven, Société Civile, Luxembourg . . . . .	13950
Direct Parcel Distribution (Luxembourg), S.à r.l., Howald . . . . .	13927	Lotri International S.A., Luxembourg . . . . .	13951
Distillerie Othon Schmitt, S.à r.l., Hellange . . . . .	13926	Lowi-Bau, GmbH, Fennange . . . . .	13948, 13949
D.M.I. S.A., Direct Marketing Investments S.A., Luxembourg . . . . .	13927	Lux-Aliment S.A., Livange . . . . .	13951
Doppler, GmbH, Sandweiler . . . . .	13927	Luxatec S.A., Luxembourg . . . . .	13951
E.C.I.M. European Center for Innovative Medicines S.A., Luxembourg . . . . .	13931	Luxconseil International S.A., Luxembourg . . . . .	13952
Efelco S.A., Luxembourg . . . . .	13928	Luxdésosse, S.à r.l., Hobscheid . . . . .	13952
Efficace S.A., Luxembourg . . . . .	13928	Luxembourg Toiture, S.à r.l., Differdange . . . . .	13951
Electricité Stajnar, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13925	Luxevents S.A., Bascharage . . . . .	13951
Ellerby Investments Limited S.A., Luxembg . . . . .	13927, 13928	Luxline S.A., Luxembourg . . . . .	13952
Ellira S.A., Luxembourg . . . . .	13928	Luxprint, S.à r.l., Crauthem . . . . .	13953
ENGINRAIL S.à r.l., Engineering Railroad Consultants, S.à r.l., Mersch . . . . .	13929	Lux-Trading and Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	13953
(Les) Entreprises Gilles Moury Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	13947	Made In, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13956
Epervier S.A., Luxembourg . . . . .	13929	Magali S.A., Luxembourg . . . . .	13956
Equity Growth International S.A., Luxembourg . . . . .	13930	Maison Bolmer, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	13956
Espace Copie S.A., Luxembourg . . . . .	13929	M.A.K. Système Grolimax, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	13957
Eurochapes, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13930	Management and Finance S.A., Luxembourg . . . . .	13953, 13956
Eurocounsel S.A., Luxembourg . . . . .	13930	Mandu Invest S.A., Luxembourg . . . . .	13957
Euro IFA Group S.A., Luxembourg . . . . .	13935	Marbrerie Boost, S.à r.l., Niederanven . . . . .	13956
EUROLOTÉRIE S.A., Loterie Européenne Marketing et Administration S.A., Luxembourg . . . . .	13930	Market Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	13959, 13960
European Business Network S.A., Luxembourg . . . . .	13945	Mascherin Lux, S.à r.l., Dudelange . . . . .	13959
European Multi Index Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	13932	Matese, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13959
European Sparepac Center AG, Luxembourg . . . . .	13932	Media Research and Services S.A., Luxembourg . . . . .	13961
European Telecom, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13933, 13934	Metaleurop International S.A., Luxembourg . . . . .	13960
Euroshop, S.à r.l., Remich . . . . .	13935	Metal Management & Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	13956
Faïence S.A., Luxembourg . . . . .	13932, 13933	Microlux Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13961
Fan, Société Civile, Luxembourg . . . . .	13934	MK, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13961
Fensterwerk Herzberg, GmbH, Crauthem . . . . .	13935	Motor Oil Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	13962, 13967
Fiduciaire des P.M.E. S.A., Luxembourg . . . . .	13936	Musicont S.A., Luxembourg . . . . .	13961
Fiduciaire du Val Fleuri, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13935	Musirent-Lux, S.à r.l., Reckange-Mersch . . . . .	13962
Filmar S.A. . . . .	13936	(Le) Muy S.A., Luxembourg . . . . .	13946
Financial Help Company S.A., Luxembourg . . . . .	13936, 13937	Naturmaat, S.à r.l., Bereldange . . . . .	13967
		Naturwerk S.A., Luxembourg . . . . .	13957
		Niederma Sport Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13968
		Nippon Assets Investments S.A., Luxembourg . . . . .	13968
		Norama Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13957
		Onyx Investments S.A., Luxembourg . . . . .	13968
		(D')Sonnebank, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	13928



**CREER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 45.531.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 1997*

– Les démissions de Messieurs Jacques-Emmanuel Lebas, Jean-Robert Bartolini et Madame Yolande Johanns, Administrateurs, sont acceptées.

– La démission de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes, est acceptée.

Certifié sincère et conforme

CREER S.A.

Société Anonyme

Signature                      Signature  
Administrateur              Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 29, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(05232/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**CUP-TROPHEES-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 59, rue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 35.417.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(05237/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**CUTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.274.

Par décision du conseil d'administration du 19 janvier 1998, le siège social a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

*Pour CUTEC S.A., Société Anonyme*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Frédéric                      S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(05238/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**D. DESIGN & PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 58, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 43.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Diekirch, le 6 janvier 1998, vol. 260, fol. 48, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 janvier 1998.

Signature.

(05239/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**D. DESIGN & PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 58, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 43.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Diekirch, le 6 janvier 1998, vol. 260, fol. 48, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 janvier 1998.

Signature.

(05240/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**DADENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 30.639.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(05241/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 42.166.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Signature  
Un mandataire

(05242/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 42.166.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 21 novembre 1997, à 15.00 heures*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

– d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1995;

– d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1995.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 174.158,-.

– d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

Report à nouveau de LUF 174.158,-

– d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1995;

– d'acter la démission de Monsieur Marc Muller de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société;

– d'accorder décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour, lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 1997;

– de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Clive Godfrey, licencié en droit, demeurant à B-1390 Grez-Doiceau, 28, rue Tienne du Golf, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16.00 heures.

Pour extrait conforme  
Pour publication  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05243/751/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DECOSOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.à r.l. DECOSOL  
Signature

(05246/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DAYBREAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 2, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 55.952.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1998.

Mme Martine Bassa-Pasche.

(05244/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 43.108.

Par décision du conseil d'administration du 5 janvier 1998, le siège social a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05245/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DEKRA INTERNATIONAL S.A. & CIE, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 39.174.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 502, fol. 35, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1998.

Pour DEKRA INTERNATIONAL S.A. & CIE

Société en Commandite par Actions

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(05247/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DEKRA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 44.427.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 502, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1998.

Pour DEKRA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(05248/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**ELECTRICITE STAJNAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 289, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 25.411.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Mersch, le 27 janvier 1998, vol. 123, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

FISEC, S.à r.l.

Signature

(05262/620/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DENTAL SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 61.401.

Monsieur Roland Mertens a démissionné de son poste de gérant avec effet rétroactif au 8 décembre 1997.  
Luxembourg, le 27 janvier 1998.

*Pour DENTAL SYSTEMS S.à r.l.*  
ETUDE ALAIN STREICHEN  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

aux fins de modification de l'inscription de notre société au registre aux firmes.

(05249/515/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 61.402.

Monsieur Pierre van de Berg a démissionné de son poste de gérant avec effet rétroactif au 8 décembre 1997.  
Luxembourg, le 27 janvier 1998.

*Pour DENTAL SYSTEMS HOLDING S.à r.l.*  
ETUDE ALAIN STREICHEN  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

aux fins de modification de l'inscription de notre société au registre aux firmes.

(05250/523/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**D.F. PATENT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 43.556.

Par décision du conseil d'administration du 19 janvier 1998, le siège social a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

*Pour D.F. PATENT AG, Société Anonyme*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05251/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**DIMIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 49.469.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 décembre 1994,  
acte publié au Mémorial C n° 106 du 14 mars 1995.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 502, fol. 33, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DIMIL, S.à r.l.*  
KPMG Experts comptables  
Signature

(05252/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**DISTILLERIE OTHON SCHMITT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange.  
R. C. Luxembourg B 23.703.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05254/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**DIRECT PARCEL DISTRIBUTION (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2529 Howald.  
R. C. Luxembourg B 42.850.

**AUSZUG**

Anlässlich der ausserordentlichen Generalversammlung der Teilhaber am 19. Januar 1998, wurde folgender Beschluss gefasst:

Die Versammlung beschliesst die Berufung ab dem 19. Januar 1998 von Herrn Bernhard Reusch als einzelvertretungsberechtigten Geschäftsführer von DIRECT PARCEL DISTRIBUTION (LUXEMBOURG) SARL.

Signature  
Der Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention aux fins de modification de l'inscription de notre société au registre de commerce et des sociétés. (05253/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**D.M.I. S.A.,  
DIRECT MARKETING INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 25.650.

Par décision du conseil d'administration du 20 janvier 1998, le siège social a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour D.M.I. S.A.  
DIRECT MARKETING INVESTMENTS, Société Anonyme  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05255/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**DOPPLER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5280 Sandweiler.  
R. C. Luxembourg B 24.829.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 44, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05257/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**JOHN DRIEGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 44, rue de Wiltz.  
R. C. Luxembourg B 48.286.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 1997.

J. Driège

M. Huet

(05258/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**ELLERBY INVESTMENTS LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 24.541.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 28, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

Pour ELLERBY INVESTMENTS LIMITED  
KREDIETRUST

Signature

Signature

(05263/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**ELLERBY INVESTMENTS LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 24.541.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 décembre 1997*

– La cooptation de Monsieur Alan Edward Crowe, administrateur de sociétés, Douglas (Isle of Man) en remplacement de Monsieur Derek Marriott, démissionnaire, est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Extrait certifié sincère et conforme  
Pour *ELLERBY INVESTMENTS LIMITED*  
*KREDIETRUST*

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05264/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**D'SONNEBANK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 36.548.

Les bilans aux 31 décembre 1996 et 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05259/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EFELCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 19.393.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05260/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EFFICACE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 18.914.

Par décision du conseil d'administration du 7 janvier 1998, le siège social de la société a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour *EFFICACE S.A., Société Anonyme*  
*BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG*  
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05261/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**ELLIRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.847.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(05265/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**ENGIRAIL, S.à r.l.,  
ENGINEERING RAILROAD CONSULTANTS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mersch, 57, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.480.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés  
tenue en date du 24 novembre 1997*

La démission de M. Edmond Lanners en tant que gérant administratif a été acceptée.  
M. Aloyse Scholtes, administrateur de sociétés, 44, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg est nommé comme nouveau gérant administratif.

Pour extrait sincère et conforme  
ENGIRAIL, S.à r.l.  
ENGINEERING RAILROAD CONSULTANTS  
Signature  
Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.  
(05266/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EPERVIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.175.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 janvier 1998*

*Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale a constaté et accepté les démissions de l'ensemble des Administrateurs, à savoir:

- Monsieur Aloyse May, Juriste, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Joé Lemmer, Juriste, demeurant à Luxembourg;
- Madame Katia Scheidecker, Juriste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer avec effet immédiat trois nouveaux Administrateurs en remplacement des Administrateurs démissionnaires, à savoir:

- Monsieur Jean Zeimet, Expert-comptable, demeurant à L-4975 Bettange-sur-Mess, rue Bruch 7;
- Madame Christel Henon, Avocate, demeurant à L-1931 Luxembourg, avenue de la Liberté 11;
- Madame Marcelle Clemens, sans état, demeurant à L-5550 Remich, rue de Macher 47.

Les mandats des Administrateurs nouvellement nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

*Commissaire aux comptes*

Suite à la démission de la société civile COOPERS & LYBRAND établie à L-2453 Luxembourg, rue Eugène Ruppert 16, de ses fonctions de Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat Madame Albertine Fischer, Employée Privée, demeurant à L-4974 Dippach, rue de Bettange 22.

Le mandat du Commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

*Transfert du siège social*

L'Assemblée Générale a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société anonyme EPERVIER S.A., prédésignée, de L-1661 Luxembourg, Grand-rue 31, à L-1931 Luxembourg, avenue de la Liberté 11.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1998, vol. 502, fol. 43, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05267/720/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**ESPACE COPIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.842.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 49, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. ESPACE COPIE  
Signature

(05269/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 18.736.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 30 septembre 1981, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 281 du 21 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1985, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 52 du 27 février 1986.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

(05268/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EUROCHAPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8057 Luxembourg, 15a, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 17.167.c

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(05270/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EUROCOUNSEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 38.801.

Par décision du conseil d'administration du 20 janvier 1998, le siège social a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour EUROCOUNSEL S.A., Société Anonyme  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05271/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EUROLOTERIE S.A., LOTERIE EUROPEENNE MARKETING ET ADMINISTRATION,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 31.645.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation EUROLOTERIE S.A. LOTERIE EUROPEENNE MARKETING ET ADMINISTRATION, ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 31.645, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 février 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 294 du 24 août 1990.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 18 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 606 du 23 novembre 1996.

L'assemblée est ouverte à dix heures trente (10.30) sous la présidence de Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maître François Cautaerts, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Christian Schaack, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des publications contenant l'ordre du jour faites:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 703 du 15 décembre 1997 et du 23 décembre 1997, numéro 718,

b) au «Luxemburger Wort» le 15 décembre 1997 et le 23 décembre 1997.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que sur les douze mille cinq cent (12.500) actions représentant l'intégralité du capital social onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

IV.- Que la présente assemblée réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V.- Que l'assemblée générale du 15 décembre 1997, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Maître Arsène Kronshagen, a nommé comme commissaire à la liquidation: Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, et a fixé à ce jour la présente assemblée ayant pour ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire-Vérificateur.
2. Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation.
3. Décharge à donner au Liquidateur et au Commissaire-Vérificateur.
4. Conservation des livres et documents de la société.
5. Clôture de la liquidation.
6. Divers.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée générale, celle-ci aborde l'ordre du jour comme suit:

1. Rapport du commissaire-vérificateur

Lecture est donnée du rapport du commissaire à la liquidation.

Ce rapport qui restera annexé aux présentes, conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

2. Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation

L'assemblée décide que, après régularisations des provisions constituées au 23 octobre 1997, le solde des avoirs bancaires sera versé aux actionnaires.

3. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur

L'assemblée donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à:

- Messieurs les administrateurs et commissaire aux comptes,
- Maître Arsène Kronshagen, demeurant à Luxembourg pour son mandat de liquidateur,
- Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, pour son mandat de commissaire à la liquidation.

4. Conservation des livres et documents de la société

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à l'ancien siège social de la société à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

5. Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société EUROLOTERIE S.A. LOTERIE EUROPEENNE MARKETING ET ADMINISTRATION a définitivement cessé d'exister à partir de ce jour, même pour les besoins de liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures (11.00).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête,

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants dans une langue d'eux connue, tous, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Kronshagen, F. Cautaearts, C. Schaack, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 janvier 1998, vol. 502, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 27 janvier 1998.

J. Gloden.

(05273/213/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**E.C.I.M., EUROPEAN CENTER FOR INNOVATIVE MEDECINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 43.314.

Au cours de sa réunion du 18 décembre 1997, le conseil d'administration de la société a décidé de nommer Monsieur Gérard Becquer au poste d'administrateur-délégué.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05275/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**EUROPEAN MULTI INDEX FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.790.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 29, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

Pour EUROPEAN MULTI INDEX FUND  
KREDIETRUST  
Signatures

(05277/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**EUROPEAN MULTI INDEX FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.790.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 16 January 1998*

– the following dividends are declared:

- BELGIUM INDEX PLUS: BEF 218 per share class A
- UK INDEX PLUS: GBP 3,48 per share class A
- GERMANY INDEX PLUS: DEM 0,81 per share class A
- SPAIN INDEX PLUS: ESP 260 per share class A
- NETHERLANDS INDEX PLUS: NLG 10,38 per share class A
- ITALY INDEX PLUS: ITL 1.953 per share class A

these dividends are payable on or after 3 February 1998 to shareholders on record on 16 January 1998 against surrender of coupon nr 7 for BELGIUM INDEX PLUS, UK INDEX PLUS, GERMANY INDEX PLUS, and SPAIN INDEX PLUS, coupon no. 5 for NETHERLANDS INDEX PLUS and coupon no. 4 for ITALY INDEX PLUS, ex-dividend date being 19 January 1998;

– the co-option of Mr Brian Williams as a Director of the Sicav, resolved on 17 June 1997, in replacement of Mr Simon Holdsworth, who has resigned, be ratified.

Certified true extract  
For EUROPEAN MULTI INDEX FUND  
KREDIETRUST  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05278/526/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**EUROPEAN SPAREPAC CENTER AG.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.  
R. C. Luxembourg B 40.388.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05279/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FAÏENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.105.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1998, vol. 502, fol. 43, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

(05283/282/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FAÏENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.105.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme FAÏENCE S.A. (ci-après la «Société»), en date du 27 février 1997, que:

1. l'assemblée a approuvé le bilan et le compte des profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1996,
2. l'assemblée a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période couvrant l'exercice au 31 décembre 1996,
3. l'assemblée a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période prenant fin à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 1998,
4. sur base de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Pour extrait conforme  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05284/282/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**EUROPEAN TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 58.863.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the thirtieth of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary public residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EUROPEAN TELECOM, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office in L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret, incorporated by deed enacted on April 18, 1997, inscribed at trade register Luxembourg section B number 58.863.

The meeting is composed by the sole member, EUROPEAN TELECOM S.A., a corporation existing under Belgian law having its registered seat in Zaventem, Belgium, here represented by Mr Pierre Donis, employee, residing in Luxembourg by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxy holder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915, on «sociétés à responsabilité limitée».

*First resolution*

The sole member decides to change the financial year's date, which will terminate on the 31st of December each year.

*Second resolution*

The sole member, transitorily, decides that the first financial year shall run from the 18th of April, 1997, (incorporation's date) to the 31st of December, 1997.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member decides to amend the article 13 and 14 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 13.** The company's financial year begins on the 1st of January and terminates on the 31st of December of each year.

**Art. 14.** Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the company and the profit and loss account, as also an appendix according to the prescriptions of the law in force.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EUROPEAN TELECOM, S.à r.l., ayant son siège social à L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 58.863, constituée suivant acte reçu le 18 avril 1997.

L'assemblée est composée de l'associé unique, EUROPEAN TELECOM S.A., une société de droit belge établie à Zaventem, Belgique, ici représentée par Monsieur Pierre Donis, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social.

*Deuxième résolution*

L'associé unique, à titre transitoire, décide que le premier exercice social courra du 18 avril 1997 (date de constitution) au 31 décembre 1997.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide d'en modifier les articles 13 et 14 pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année avec effet au 31 décembre, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la société et de toutes les dettes actives et passives, et le compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute. Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Donis, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 1998, vol. 831, fol. 83, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(05280/215/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**EUROPEAN TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 58.863.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour le notaire

Signature

(05281/215/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FAN, Société civile particulière.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Royal.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Giancarlo Grassetto, ingénieur, demeurant à L-1952 Luxembourg, 22, rue N. et J. Lefèvre, propriétaire de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) parts d'intérêts de la société civile particulière FAN, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, reçu le 18 juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 43 du 5 février 1992, ici représenté par Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Steinsel (Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Michela Grassetto, épouse de Monsieur Gian-Luca Bolla, demeurant à Parma, Via Repubblica 7 (Italie), propriétaire d'une (1) part d'intérêts de la société civile particulière FAN prédésignée, ici représentée par Monsieur Claude Schmitz, conseil fiscal, demeurant à Sandweiler (Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Toutes les procurations mentionnées, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants déclarent représenter l'intégralité du capital social de la société prédésignée et requièrent le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

*Première résolution*

Les associés décident d'accepter la démission de la société de droit suisse LODANS HOLDING LTD comme gérant de la société et de lui donner entière décharge pour l'exécution de son mandat.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer en qualité de nouveau gérant unique de la société Monsieur Giancarlo Grassetto, ingénieur, demeurant à L-1952 Luxembourg, 22, rue N. et J. Lefèvre.

*Troisième résolution*

Les associés décident que les deux résolutions qui précèdent prennent effet rétroactivement au premier octobre 1997.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés, présents ou représentés comme dit, ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Lamesch, C. Schmitz, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 1998, vol. 831, fol. 97, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(05285/215/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EUROSHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5533 Remich 1, rue de l'esplanade.

R. C. Luxembourg B 48.244.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

E. Rennel.

(05282/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**FENSTERWERK HERZBERG, GmbH.**

Siège social: L-3327 Crauthem.

R. C. Luxembourg B 50.920.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

RENE THILL

Signature

(05286/786/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EURO IFA GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(05272/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: LUF 500.000,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.791.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 1998, vol. 502, fol. 12, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05288/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**FILMAR S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 15.832.

Avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 1997, la société CREGELUX, Crédit Général du Luxembourg S.A., 27, avenue Monterey, Luxembourg, dénonce le domicile établi en ses locaux de la société FILMAR S.A. de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

A la même date, Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, Roodt-sur-Syre, Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart, et Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg, donnent leur démission en tant qu'administrateurs.

En même temps, Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker, donne sa démission en tant que commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 1998.*Le domiciliataire*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 52, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05289/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 10.734.

*Conditions de validité des signatures sociales*

Il existe deux catégories de mandataires désignés sous signatures A et signatures B.

Tous les actes engageant la FIDUCIAIRE DES P.M.E. devront porter deux signatures, dont obligatoirement celle d'au moins un mandataire porteur de la signature A; les mandataires porteurs de la signature B n'étant pas qualifiés pour agir conjointement entre eux.

Toutes quittances de caisse et toutes décharges envers l'Entreprise des Postes et Télécommunications, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, l'Administration des Douanes et Accises pourront être données sous la signature de l'une quelconque des personnes ci-dessous accréditées agissant séparément.

Les mandataires porteurs de la signature A:

MM. Armand Berchem, président du Comité de direction  
Justin Dostert, membre du Comité de direction  
Théo Hollerich, membre du Comité de direction  
Patrick Dahm, conseiller de direction.

Les mandataires porteurs de la signature B:

MM. Nico Nothumb, chef de service  
Denis Soumann, chef de service

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

*Pour le Conseil d'Administration*

J. Reding

A. Berchem

*Administrateur**Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05287/514/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FINANCIAL HELP COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.190.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIAL HELP COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal, R. C. Luxembourg section B numéro 28.190, constituée suivant acte reçu le 17 mai 1988, publié au Mémorial C, numéro 214 du 8 août 1988 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Guebels, employé de banque, demeurant à Aubange, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 1.750 (mille sept cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
  2. Augmentation du nombre d'actions pour le porter à 2.400, sans augmentation du capital social, annulation des titres émis, et répartition des actions entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital.
  3. Modification afférente de l'article trois des statuts.
- Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des actions pour le porter à 2.400 (deux mille quatre cents), sans augmenter le montant du capital social, d'annuler les titres initialement émis, et de répartir les actions entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à l'annulation des titres représentatifs existants et à en émettre de nouveaux en fonction de la demande des actionnaires.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les paragraphes 1<sup>er</sup> et 5 de l'article trois des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à BEF 35.000.000,- (trente-cinq millions de francs belges), divisé en 2.400 (deux mille quatre cents) actions sans désignation de valeur nominale.

**Cinquième paragraphe.** Le capital social pourra être porté de BEF 35.000.000,- (trente-cinq millions de francs belges) à BEF 50.000.000,- (cinquante millions de francs belges).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: P. Guebels, P. Van Hees, H. Janssen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 1997, vol. 831, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(05290/215/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FINANCIAL HELP COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.190.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 1998.

*Pour le notaire*

Signature

(05291/215/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FININVESTIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.715.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FININVESTIA S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 39.715, constituée suivant acte reçu le 28 février 1992, publié au Mémorial C, numéro 351 du 17 août 1992; dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Mackel, expert-comptable, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Schmitz, conseil fiscal, demeurant à Sandweiler.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à concurrence de DEM 350.000,- pour le ramener de son montant actuel de DEM 7.500.000,- à DEM 7.150.000,-, par remboursement aux actionnaires en réduisant la valeur nominale.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de DEM 350.000,- (trois cent cinquante mille Deutsche Mark) pour le ramener de son montant actuel de DEM 7.500.000,- (sept millions cinq cent mille Deutsche Mark) à DEM 7.150.000,- (sept millions cent cinquante mille Deutsche Mark), par remboursement aux actionnaires et par réduction de la valeur de chaque action en la ramenant à DEM 715,- (sept cent quinze Deutsche Mark) par action.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des actions remboursées et au remboursement aux actionnaires, étant entendu que le remboursement ne peut avoir lieu que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le montant du capital social souscrit est de DEM 7.150.000,- (sept millions cent cinquante mille Deutsche Mark), représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de DEM 715,- (sept cent quinze Deutsche Mark) chacune, qui au choix de l'actionnaire seront nominatives ou au porteur, sauf disposition contraire de la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Ries, M. Mackel, C. Schmitz, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 décembre 1997, vol. 831, fol. 71, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

Pour expédit conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(05292/215/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FININVESTIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.715.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

*Pour le notaire*

Signature

(05293/215/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FINTRADE HOLDING A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den neunten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Georges d'Huart, mit Amtswohnsitz in Petingen.

Ist erschienen:

Madame Astrid Galassi, Privatbeamtin, wohnhaft in Schifflingen,  
handelnd im Namen und Rechnung von Herrn Claus Hollmann, wohnhaft in Lissabon (Portugal),

laut Vollmacht, welche gegenwärtige Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben formalisiert zu werden, erklärt:

- Dass am 11. März 1988 vor dem in Petingen residierenden Notar Georges d'Huart die Gesellschaft FINTRADE HOLDING A.G. gegründet wurde, deren Satzung im Mémorial C Nr 230 vom 29. August 1988 veröffentlicht worden ist.

- Dass diese Gesellschaft mit einem Kapital von DEM 200.000,- (zweihunderttausend Deutsche Mark) aufgeteilt in 2.000 (zweitausend) Aktien mit einem Nennwert von DEM 100,- (hundert Deutsche Mark) je Aktie gegründet wurde. Eine ausserordentliche Generalversammlung fand am 22. März 1990 statt, durch welche das Kapital von DEM 200.000,- (zweihunderttausend Deutsche Mark) erhöht wurde durch Ausgabe von 2.000 (zweitausend) neuen Aktien von je DEM 100,- (hundert Deutsche Mark) so dass das Kapital der Gesellschaft sich zum heutigen Datum auf DEM 400.000,- beläuft.

- Dass gemäss den Inhaberaktien der genannten Gesellschaft feststeht dass alle Aktien in der Hand des Mandanten vereinigt worden sind.
  - Dass der Mandant als einziger Aktionär ausdrücklich die Auflösung der Gesellschaft FINTRADE HOLDING A.G. vornehmen möchte.
  - Dass der Mandant in voller Kenntnis der Satzung und der finanziellen Lage der Gesellschaft FINTRADE HOLDING A.G. handelt.
  - Dass der Mandant den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar der Gesellschaft volle und ausdrückliche Entlastung erteilt für ihr Mandat bis zu diesem Tage.
  - Dass der Unterzeichnete die bekannten und unbekanntenen Passiva oder obengenannten Gesellschaft übernimmt, welche bezahlt oder zurückgestellt werden müssen, bevor irgendeine Überschreibung der Aktiva an seine Person als Aktionär vorgenommen werden kann;
  - Dass er alle Inhaberaktien zwecks Annullierung freigibt.
- Die Dokumente und Schriftstücke der aufgelösten Gesellschaft sollen während fünf Jahren am vorherigen Sitz der Gesellschaft, 14, rue Aldringen in Luxemburg aufbewahrt werden.
- Der Komparent schätzt die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen auf zwanzigtausend Franken.
- Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.
- Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: A. Galassi, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 1998, vol. 838, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 26 janvier 1998.

G. d'Huart.

(05295/207/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FINSTAHL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 16.907.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 52, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour FINSTAHL S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(05294/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FONTAINE-GARNIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.745.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FONTAINE GARNIER S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.745, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 198 du 27 avril 1991.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry Becker, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

Approbation de la scission de la société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Le Président expose ensuite que:

1. le projet de scission adopté par le Conseil d'Administration en date du 28 octobre 1997 a été publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 638 du 15 novembre 1997,

2. les actions des deux nouvelles sociétés étant réparties entre les actionnaires de la société à scinder de manière strictement proportionnelle à leur participation dans le capital social, il a pu être fait abstraction du rapport prévu par l'article 294 de la loi sur les sociétés commerciales par application de l'article 307 (5) de la loi sur les sociétés commerciales,

3. les comptes annuels de la société des trois derniers exercices ainsi que les rapports de gestion y relatifs et un état comptable arrêté à la date du 15 novembre 1997 ont été déposés pendant le délai légal au siège social de la société à la disposition des actionnaires. Une attestation délivrée par la Société certifiant leur dépôt restera annexée aux présentes.

Ensuite l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve le projet de scission tel qu'il a été publié le 15 novembre 1997 en conformité avec l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée constate, en conformité avec l'article 288 et l'article 307 de la loi sur les sociétés commerciales que la scission par laquelle la Société transfère, par suite de sa dissolution sans liquidation, l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans exception ni réserve, aux deux sociétés anonymes nouvellement constituées est devenue définitive,

ces deux sociétés anonymes dénommées:

FONTAINE-GARNIER HOLDING, Société Anonyme

FONTAINE-CALPE HOLDING, Société Anonyme

devant avoir leur siège social à Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames,

(ci-après dénommées «les sociétés anonymes nouvelles»)

et ce moyennant l'attribution sans soulte aux actionnaires de la Société d'actions des sociétés anonymes nouvelles à raison d'une action nouvelle dans chacune des nouvelles sociétés pour une action ancienne.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée approuve la répartition et l'apport des éléments du patrimoine total, actif et passif au 30 septembre 1997 de la Société aux deux sociétés nouvelles, telle que proposée dans le projet de scission, étant entendu que les opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> octobre 1997 et la date d'aujourd'hui seront à imputer par moitié aux deux nouvelles sociétés.

*Troisième résolution*

L'Assemblée approuve la constitution sous forme authentique de deux sociétés anonymes nouvelles et les statuts tels que proposés dans le projet de scission comme élément de la scission et requiert le notaire instrumentant de constater authentiquement leurs statuts, tels que publiés le 15 novembre 1997 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à savoir:

**I.- FONTAINE-GARNIER HOLDING S.A., Société Anonyme, Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de FONTAINE-GARNIER HOLDING, Société Anonyme.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou, social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à vingt-sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois (27.500.000,- LUF) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions, sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

En cas d'augmentation de capital les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième vendredi du mois de mars à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit dans la Commune de Luxembourg à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Libération du capital social*

Le capital social de vingt-sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois (27.500.000,- LUF) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions sans désignation de valeur nominale est libéré intégralement par l'apport de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la Société destinée à la société FONTAINE-GARNIER HOLDING, Société Anonyme, comme indiqué au projet de scission à savoir:

Actif	
Créances . . . . .	910.837
Valeurs mobilières . . . . .	32.164.173
Avoirs en banques . . . . .	6.915.476
Comptes de régularisation . . . . .	71.169
Total: . . . . .	40.061.655
Passif	
Réserve légale . . . . .	2.500.000
Résultat reporté . . . . .	9.585.692
Dettes . . . . .	475.963
Total: . . . . .	12.561.655

Le détail des éléments actifs et passifs apportés à cette société est repris dans le rapport du réviseur dont question ci-après.

*Rapport du réviseur d'entreprises*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 10 décembre 1997.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

*«Conclusions*

La valeur effective des apports décrits ci-dessus correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 55.000 actions de FONTAINE-GARNIER HOLDING S.A. à émettre en contrepartie, c'est-à-dire LUF 27.500.000,-»

**II.- FONTAINE - CALPE HOLDING, Société Anonyme, Luxembourg 3, rue Nicolas Adames**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de FONTAINE-CALPE HOLDING, Société Anonyme.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à vingt-sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois (27.500.000,- LUF) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions, sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième vendredi du mois de mars à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit dans la Commune de Luxembourg à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Libération du capital social*

Le capital social de vingt-sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois (27.500.000,- LUF) représenté par cinquante-cinq (55.000) actions sans désignation de valeur nominale est libéré intégralement par l'apport de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la Société destinée à la société FONTAINE-CALPE HOLDING, Société Anonyme, comme indiqué au projet de scission à savoir:

Actif	
Créances . . . . .	910.838
Valeurs mobilières . . . . .	32.164.676
Avoirs en banques . . . . .	6.914.972
Comptes de régularisation . . . . .	71.169
Total: . . . . .	40.061.655
Passif	
Réserve légale . . . . .	2.500.000
Résultat reporté . . . . .	9.585.692
Dettes . . . . .	475.963
Total: . . . . .	12.561.655

Le détail des éléments actifs et passifs apportés à cette société est repris dans le rapport du réviseur dont question ci-après.

#### *Rapport du réviseur d'entreprises:*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 10 décembre 1997.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

#### *«Conclusions*

La valeur effective des apports décrits ci-dessus correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 55.000 actions de FONTAINE-CALPE HOLDING S.A. à émettre en contrepartie, c'est-à-dire LUF 27.500.000.»

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée constate que les apports aux sociétés anonymes nouvelles ainsi constituées ont été faits sur base des comptes annuels au 30 septembre 1997. Toutes les opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> octobre 1997 et la date d'aujourd'hui sont imputées par moitié aux deux nouvelles sociétés.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée approuve l'attribution des actions des sociétés anonymes nouvelles ainsi constituées aux actionnaires de la société scindée tels qu'ils sont plus amplement renseignés sur la liste de présence annexée, c'est-à-dire que les actionnaires de la société scindée recevront pour une action de la Société une action dans chacune des deux nouvelles sociétés contre présentation des anciennes actions.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour et procède aux nominations suivantes:

Pour la société FONTAINE-GARNIER HOLDING, Société Anonyme

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Madame Ginette Etienne, épouse Robert Schaack, sans état, demeurant à Luxembourg.
- b) Monsieur Robert Schaack, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

- c) Monsieur Jean Schaack, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.  
 d) Madame Antoinette Schaack, épouse Klaus Pittschieler, professeur, demeurant à I-Bozen.

Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Pour la société FONTAINE-CALPE HOLDING, Société Anonyme

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Madame Ginette Etienne, épouse Robert Schaack, sans état, demeurant à Luxembourg.  
 b) Monsieur Robert Schaack, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.  
 c) Monsieur Jean Schaack, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.  
 d) Madame Antoinette Schaack, épouse Klaus Pittschieler, professeur, demeurant à I-Bozen.

Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

#### *Septième résolution*

L'Assemblée constate que la scission est réalisée au sens de l'article 301 de la loi sur les sociétés commerciales, sans préjudice des dispositions de l'article 302 de ladite loi sur l'effet de la scission vis-à-vis des tiers.

Elle constate encore la dissolution sans liquidation de la Société suite à la réalisation de la scission.

L'Assemblée décide que les documents sociaux de la société scindée seront conservés pendant le délai légal à l'ancien siège social de la société à Luxembourg, 2, allée Goebel.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social des deux sociétés nouvelles commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 1998.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1999.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi sur les sociétés commerciales avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société scindée ainsi que du projet de scission.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Schill, V. Stecker, T. Becker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 1997, vol. 104S, fol. 77, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(05299/200/331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

#### **FIORENTINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, 52, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 20.281.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Mersch, le 27 janvier 1998, vol. 123, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

FISEC, S.à r.l.

Signature

(05296/620/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

#### **FIRA INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. FIRA INVESTMENTS HOLDING*

Signature

(05297/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**FISEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-7382 Helmdange, 21, rue Robert Schuman.  
R. C. Luxembourg B 20.607.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Mersch, le 27 janvier 1998, vol. 123, fol. 54, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 janvier 1998.

FISEC, S.à r.l.  
Signature

(05298/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(05274/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LAIRNISIA GESTION, S.à r.l. & CIE TOWER SUITES, S.e.c.s., Société en commandite simple.**  
**(anc. LAIRNISIA INVESTMENT S.A. & CIE TOWER SUITES).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 35.318.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire conjointe de 1) les associés de la société à responsabilité limitée LAIRNISIA GESTION S.A. et 2) de tous les associés dans la société LAIRNISIA INVESTMENT S.A. & CIE TOWER SUITES, société en commandite simple qui s'est tenue à son siège social à Luxembourg le 14 janvier 1998 que:

1. L'assemblée décide d'accepter le nouvel associé commandité, la société LAIRNISIA GESTION, S.à r.l.
2. L'assemblée confirme que la société LAIRNISIA GESTION, S.à r.l. a effectivement géré la société depuis le 22 mai 1997.
3. L'assemblée décide d'accorder décharge à la société LAIRNISIA INVESTMENT S.A. & CIE TOWER SUITES, S.e.c.s. pour la gestion qu'elle avait effectuée sans honoraires pour la période du 1<sup>er</sup> mars 1997 au 22 mai 1997.
4. L'assemblée décide de modifier l'article 1.2 des statuts de la société LAIRNISIA INVESTMENT S.A. & CIE TOWER SUITES, S.e.c.s. qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1.2.** Die Firma der Gesellschaft lautet LAIRNISIA GESTION, S.à r.l. & CIE TOWER SUITES, Société en commandite simple, S.e.c.s.».

Luxembourg, le 27 janvier 1998.

Pour extrait conforme  
Pour le conseil d'administration  
N. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1998, vol. 502, fol. 42, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05400/535/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LAPERCHE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.  
R. C. Luxembourg B 27.683.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 1997*

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an:

- M. Georges Cloos, docteur en droit, Schrassig
- M. Robert Elvinger, expert-comptable, Luxembourg
- M. Romain Schumacher, comptable, Olm.

Est nommé commissaire aux comptes pour un terme d'un an:

- M. John Kartheiser, fiscaliste, Luxembourg.

Pour copie conforme  
Signature

(05401/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LAXA

Signature

(05402/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LAXA

Signature

(05403/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LAXA

Signature

(05404/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LECOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 36.335.

*Extract of the resolutions of the Annual General Meeting held on November 26th, 1996*

– the Director Mrs Françoise Stamet, maître en droit, L-Bertrange and the Statutory Auditor FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, Luxembourg be re-elected for a new statutory term of 6 years until the Annual General Meeting of 2002.

– Mrs Yolande Johanns, employée privée, L-Reckange-sur-Mess and Mr Hubert Hansen, licencié en droit, L-Mersch be elected new Directors in replacement of Mrs Eliane Irthum and Mr Marc Mommaerts, resigners. Their mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2002.

Certified true copy  
LECOD INVESTMENTS S.A.  
Signature                      Signature  
Director                        Director

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 28, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05405/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LE MUY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.  
R. C. Luxembourg B 30.781.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05406/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LES ENTREPRISES GILLES MOURY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 44.295.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 10 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 422 du 14 septembre 1993. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 8 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 586 du 9 décembre 1993, et en date du 1<sup>er</sup> juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 474 du 22 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 58, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

LES ENTREPRISES GILLES MOURY LUXEMBOURG S.A.

Signature

(05411/546/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**LES ENTREPRISES GILLES MOURY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 44.295.

**EXTRAIT**

L'Assemblée générale ordinaire du 29 décembre 1997 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Georges Moury, Pierre-François Horion et Jean-Pierre Van Der Heyden, leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 1998.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, pour un terme d'une année, Monsieur Gabriel Moury, administrateur de sociétés, demeurant à B-4040 Tilff, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 1998.

Pour extrait conforme

LES ENTREPRISES GILLES MOURY LUXEMBOURG

Société anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 58, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05412/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**LEPUY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LEPUY S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 5 novembre 1993, publié au Mémorial C page 705/94.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Hoffmann, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Andrea Adam, employée privée, demeurant à D-Schweich.

L'assemblée élit comme scrutatrice: Madame Nicole Thommes, employée privée, demeurant à Oberpallen.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille cinq cents actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million cinq cent mille francs sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour*

1. Changement de l'objet social de la société pour en faire une SOPARFI et modification afférente de l'article 4 des statuts.

2. Changement de l'article 7 alinéa 2 des statuts et modification afférente.

3. Remplacement du conseil d'administration.

4. Nomination comme Président du Conseil d'Administration de Monsieur Jean Hoffmann, préqualifié.

5. Remplacement du commissaire aux comptes.

6. Décharge aux administrateurs et au commissaire sortants. L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'objet social de la société est changé et en conséquence la société devient une société de participations financières (SOPARFI).

En conséquence, l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières lui paraissant utiles dans l'accomplissement de son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 7, 2<sup>e</sup> alinéa pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. Alinéa 2.** Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs. Elle doit se faire par lettre, télégramme ou téléfax 5 jours avant la réunion. A la demande d'un administrateur ou du commissaire aux comptes, le président convoquera une réunion dans les 10 jours qui suivent la demande.»

*Troisième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission du conseil d'administration et nomme en leur remplacement:

- Monsieur Jean Hoffmann, préqualifié.
- Mademoiselle Andrea Adam, préqualifiée.
- Madame Nicole Thommes, préqualifiée.

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

*Quatrième résolution*

Conformément à l'article 7 des statuts, Monsieur Jean Hoffmann est nommé Président du conseil d'administration.

*Cinquième résolution*

L'assemblée prend note de la démission du commissaire et nomme en son remplacement Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à Steinsel.

*Sixième résolution*

Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire sortants. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Hoffmann, A. Adam, N. Thommes, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 1998, vol. 838, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 27 janvier 1998.

G. d'Huart.

(05407/207/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.

R. C. Luxembourg B 22.271.

Le bilan au 31 décembre 1988, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05418/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.

R. C. Luxembourg B 22.271.

Le bilan au 31 décembre 1989, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05419/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.  
R. C. Luxembourg B 22.271.

—  
Le bilan au 31 décembre 1990, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05420/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.  
R. C. Luxembourg B 22.271.

—  
Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05421/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.  
R. C. Luxembourg B 22.271.

—  
Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05422/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LOWI-BAU, GmbH.**

Siège social: L-3332 Fennange.  
R. C. Luxembourg B 22.271.

—  
Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 56, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05423/732/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LINAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 42.910.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 502, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 1998.

UNIVERSALIA FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(05414/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LERBACH FINANZ A.G.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 55.122.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Signature  
un mandataire

(05408/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LERBACH FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 55.122.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 6 mai 1997, à 10.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'acter la démission de Monsieur Marc Muller de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 1997;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Clive Godfrey, demeurant à B-1390 Grez-Doiceau, Tienne du Golf, 28, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10.30 heures.

Pour extrait conforme  
Pour réquisition  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05409/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LERBACH FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 55.122.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 9 juin 1997, à 10.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1996;
- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1996. L'exercice clôture avec une perte de LUF 210.281;
- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:  
Report à nouveau de LUF 210.281,-;
- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1996.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10.30 heures.

Pour extrait conforme  
Pour publication  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05410/751/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LORANG & VAN DE VEN, Société civile.**

Siège social: L-1451 Luxembourg.

**DISSOLUTION**

*Résolution*

Lors d'une assemblée générale extraordinaire à Luxembourg, le 30 décembre 1997, les associés de la société civile LORANG & VAN DE VEN ayant son siège à L-1451 Luxembourg, ont unanimement décidé de liquider la société au 31 décembre 1997. Les actifs ou passifs éventuels seront repris personnellement par Monsieur Emile-Jean Lorang.

Fait à Luxembourg, le 30 décembre 1997.

E.-J. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1998, vol. 502, fol. 41, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05416/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LOGI-SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Mertert.  
R. C. Luxembourg B 50.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.à r.l. LOGI-SERVICE*

Signature

(05415/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LOTRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.259.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

LOTRI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(05417/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUX-ALIMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange.  
R. C. Luxembourg B 51.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. LUX-ALIMENT*

Signature

(05424/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXATEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.735.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. LUXATEC*

Signature

(05425/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXEVENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05430/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXEMBOURG TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4540 Differdange, rue Dicks Lentz.  
R. C. Luxembourg B 56.410.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1998.

S. André.

(05429/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXCONSEIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 27.901.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 502, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 1997.

UNIVERSALIA FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(05426/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXDESOSSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Hobscheid.  
R. C. Luxembourg B 47.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05427/653/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXDESOSSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Hobscheid.  
R. C. Luxembourg B 47.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05428/653/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXLINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 49, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LUXLINE

Signature

(05431/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXLINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 49, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LUXLINE

Signature

(05432/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXLINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 49, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la S.A. LUXLINE

Signature

(05433/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUXPRINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3327 Crauthem.  
R. C. Luxembourg B 22.503.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05434/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUX-TRADING AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. LUX-TRADING AND  
CONSULTING CORPORATION*

Signature

(05435/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUX-TRADING AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. LUX-TRADING AND  
CONSULTING CORPORATION*

Signature

(05436/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**LUX-TRADING AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.A. LUX-TRADING AND  
CONSULTING CORPORATION*

Signature

(05437/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MANAGEMENT AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 44.353.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANAGEMENT AND FINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 juin 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 430 du 16 septembre 1993.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Simone Retter, docteur en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Frank Schaffner, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Paul Goerens, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en dollars US (USD) avec effet à la date de ce jour au cours de change en vigueur le 10 décembre 1997; changement de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs luxembourgeois (LUF) en dollars US (USD).

2. Première augmentation du capital converti pour le porter à cent vingt-cinq mille dollars US (125.000,- USD) par versement sur chaque action existante par les actionnaires actuels du montant nécessaire de façon à ce que la valeur nominale sera, après l'augmentation, de cent dollars US (100,- USD).

3. Deuxième augmentation du capital à concurrence de six millions huit cent soixante-quinze mille dollars US (6.875.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille dollars US (125.000,- USD) à sept millions de dollars US (7.000.000,- USD) par la création et l'émission de soixante-huit mille sept cent cinquante (68.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

4. Renonciation des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription.

5. Souscription et libération en espèces des nouvelles actions par Monsieur Carsten Frank.

6. Suppression du capital autorisé existant.

7. Réinstauration d'un capital autorisé à raison de dix millions dollars US (10.000.000,- USD).

8. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

9. Transfert de l'adresse du siège social à L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente-trois mille sept cent quatre-vingt-quatre dollars US (33.784,- USD) avec effet à la date de ce jour, au cours de change de 37,- LUF pour 1,- USD en vigueur le 10 décembre 1997.

La preuve du cours existant entre le dollar US et le franc luxembourgeois au 10 décembre 1997 a été rapportée au notaire instrumentant.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs luxembourgeois (LUF) en dollars US (USD).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital converti à concurrence de quatre-vingt-onze mille deux cent seize dollars US (91.216,- USD) pour le porter de trente-trois mille sept cent quatre-vingt-quatre dollars US (33.784,- USD) à cent vingt-cinq mille dollars US (125.000,- USD) par versement sur chacune des mille deux cent cinquante actions existantes (1.250) par les actionnaires actuels du montant nécessaire de façon à ce que la valeur nominale de chaque action sera, après l'augmentation, de cent dollars US (100,- USD).

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de faire une deuxième augmentation du capital à concurrence de six millions huit cent soixante-quinze mille dollars US (6.875.000,- US dollars) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille dollars US (125.000,- USD) à sept millions de dollars US (7.000.000,- USD) par la création et l'émission de soixante-huit mille sept cent cinquante (68.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Quatrième résolution*

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription, l'assemblée générale décide d'accepter à la souscription des 68.750 actions nouvelles.

#### *Souscription - Libération*

Est alors intervenu aux présentes, Monsieur Carsten Frank, prénommé, ici représenté par Maître Simone Retter, prénommée, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 22 novembre 1997 à Hong-Kong, laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles,

lequel a déclaré souscrire les 68.750 actions nouvelles et les libérer entièrement en espèces ensemble avec le versement de 91.216,- USD, de sorte que le montant de six millions neuf cent soixante-sept mille dollars US (6.967.000,- USD) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer le capital autorisé existant.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de réinstaurer un nouveau capital autorisé à raison de dix millions de dollars US (10.000.000,- USD).

*Septième résolution*

Par conséquent l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à sept millions de dollars US (7.000.000,- USD), représenté par soixante-dix mille (70.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à dix millions de dollars US (10.000.000,- USD) représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des présentes, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

**Suit la traduction anglaise:**

**Art. 5.** The share capital is fixed at seven million US dollars (7,000,000.- USD), represented by seventy-thousand (70,000) shares of one hundred US dollars (100.- USD) each.

The company's shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares in the company shall be issued in a registered or bearer form, at the owner's option.

The authorized capital is fixed at ten million US dollars (10,000,000.- USD), represented by one hundred thousand (100,000) shares of one hundred US dollars (100.- USD) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present deed increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.»

*Huitième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social à L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Evaluation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social d'un montant de six millions neuf cent soixante-six mille deux cent seize dollars US (6.966.216,- USD) est évaluée à deux cent cinquante-cinq millions deux cent quarante-deux mille cent cinquante-quatre francs (255.242.154,-).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ deux millions sept cent mille francs luxembourgeois (2.700.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Retter, F. Schaffner, P. Goerens, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 1997, vol. 104S, fol. 74, case 5. – Reçu 2.541.562 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 janvier 1998.

G. Lecuit.

(05443/220/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MANAGEMENT AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 44.353.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 janvier 1998.

G. Lecuit.

(05444/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MADE IN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 18.823.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill.

(05438/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MAGALI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.  
R. C. Luxembourg B 28.651.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05439/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MAISON BOLMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 11, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 41.989.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1998.

Pour MAISON BOLMER, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(05440/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MARBRENERIE BOOST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Niederanven, 2, rue de Mensdorf.  
R. C. Luxembourg B 48.700.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING s.e.n.c.

Signature

(05446/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**METAL MANAGEMENT & FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.  
R. C. Luxembourg B 23.962.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05454/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**M.A.K. SYSTEME GROLIMAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Krakelshaff.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 51, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05441/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**M.A.K. SYSTEME GROLIMAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Krakelshaff.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 51, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Signature.

(05442/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MANDU INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 60.515.

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société MANDU INVEST S.A. qui s'est tenue en date du 26 janvier 1998 au siège social que:

Monsieur Gordon Humphreys ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant à Metzert (B).

La ratification de la nomination de Monsieur Alain Tircher nommé en remplacement de Monsieur Gordon Humphreys ainsi que la gestion de la décharge à accorder à Monsieur Humphreys seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05445/520/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**NATURWERK S.A., Société Anonyme,  
(anc. NATURWERK S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.237.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois décembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NATURWERK S.A. HOLDING, avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié en date du 12 juin 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 310 du 4 novembre 1987 et dont les statuts furent modifiés en dernier lieu par acte notarié en date du 6 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 533 du 7 novembre 1993.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Walther N. Schelp, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Irène Keilen, employée privée, demeurant à Moesdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Laurence Jacobs, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification du statut de la société, qui n'aura plus celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929.
2. Modification afférente de l'article 4 des statuts.
3. Changement de la dénomination sociale de la société en NATURWERK S.A.
4. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la modification du statut de la société, qui n'aura plus celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929.

*Deuxième résolution*

Par conséquent l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante  
«La société a pour objet l'importation, l'exportation et la commercialisation d'objets d'art de toutes sortes, en particulier les automobiles de collection et les livres anciens.

La société pourra en outre accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers. La société pourra exécuter son objet tant directement qu'à titre financier.

La société a encore pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en NATURWERK S.A.

*Quatrième résolution*

Par conséquent l'assemblée générale décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de NATURWERK S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: W. N. Schelp, I. Keilen, L. Jacobs, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1997, vol. 1CS, fol. 17, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 janvier 1998.

G. Lecuit.

(05466/220/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**NORAMA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 25.921.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre eintausendneunhundertsiebenundneunzig, den sechzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

Herr Jean-Paul Schneider, Privatangestellter, wohnhaft in Schifflange, handelnd in seiner Eigenschaft als Spezialbevollmächtigter der Aktiengesellschaft ANOVA HOLDING A.G., mit Sitz in Hurden (Schweiz),

aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Hurden, am 16. Dezember 1997.

Diese Vollmacht bleibt, nach ne varietur Paraphierung durch den Erschienenen und den Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Erschienenene, namens wie er handelt, hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

Die Aktiengesellschaft NORAMA HOLDING S.A. mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 25.921 wurde gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 23. April 1987, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 238 vom 29. August 1987. Die Satzung wurde abgeändert gemäss notarieller Urkunde vom 11. September 1987, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 373 vom 21. Dezember 1987.

Das Kapital der Gesellschaft beträgt vierzehn Millionen fünfhunderttausend US Dollar (14.500.000,- USD) eingeteilt in vierzehntausendfünfhundert (14.500) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend US Dollar (1.000,- USD).

Seine Mandantin ist Besitzerin der vierzehntausendfünfhundert (14.500) Aktien geworden und hat beschlossen die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.

Hiermit beschliesst sie die Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung sowie ihre Liquidation.

Sämtliche Aktiva der Gesellschaft gehen auf den Aktionär über, welcher erklärt, dass alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft geregelt sind und er verpflichtet sich, alle noch etwa nicht geregelten Schulden unter seiner persönlichen Haftung zu übernehmen. Er wird auch die Kosten gegenwärtiger Urkunde regeln.

Die Liquidation der Gesellschaft ist somit als abgeschlossen zu betrachten und die Gesellschaft ist endgültig aufgelöst und liquidiert.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Aufsichtskommissar wird Entlastung für die Ausübung ihres Mandates erteilt.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft in Luxemburg, 13, rue Beaumont, hinterlegt.

Das Aktienbuch bezüglich der Namensaktien wurde in Gegenwart des beurkundenden Notars geschlossen. Die Zertifikate über die Inhaberaktien wurden im Beisein des Notars annulliert.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J.-P. Schneider, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1997, vol. 1045, fol. 41, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt durch Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtswohnsitz in Sanem, in Vertretung von Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Januar 1998.

J.-J. Wagner.

(05470/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MASCHERIN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**  
(anc. INEX CONCEPT L & F, S.à r.l.)

Siège social: Dudelange.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 30 janvier 1998.

(05450/653/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MATESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 89, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 39.962.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 30 janvier 1998.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING s.e.n.c.

Signatures

(05451/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MARKET CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 55.123.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 26 janvier 1998.

Signature  
un mandataire

(05447/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MARKET CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 55.123.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 23 mai 1997, à 10.30 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'acter la démission de Monsieur Marc Muller de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 1997;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Clive Godfrey, demeurant à B-1380 Ohain, Chemin des Garmilles, 19, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11.00 heures.

Pour extrait conforme  
Pour réquisition  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05448/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MARKET CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 55.123.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 10 juin 1997, à 10.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé :

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1996;
- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1996. L'exercice clôture avec une perte de LUF 547.865,-;
- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:  
Report à nouveau de LUF 547.865,-;
- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1996;
- de reconduire les administrateurs et le commissaire aux comptes dans leur mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 1997.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10.30 heures.

Pour extrait conforme  
Pour publication  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1998, vol. 502, fol. 18, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05449/751/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**METALEUROP INTERNATIONAL ,S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 9.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 502, fol. 57, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour la SA HOLDING METALEUROP INTERNATIONAL

Signature

(05455/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MEDIA RESEARCH AND SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 18.307.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 49, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la SA MEDIA RESEARCH AND SERVICES*  
Signature

(05452/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MEDIA RESEARCH AND SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 18.307.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la SA MEDIA RESEARCH AND SERVICES*  
Signature

(05453/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MICROLUX EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1025 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 29.727.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill

(05456/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 52.217.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 1998, vol. 501, fol. 94, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

R. Thill

(05457/786/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1997.

---

**MUSICONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 10.759.

Constituée par-devant Me André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, en date du 23 février 1973, acte publié au Mémorial C numéro 75 du 2 mai 1973, modifiée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 21 décembre 1977, acte publié au Mémorial C numéro 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C numéro 1 du 4 janvier 1982, modifié par-devant le même notaire en date du 26 octobre 1993, acte publié au Mémorial C numéro 600 du 17 décembre 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 décembre 1996, acte publié au Mémorial C numéro 123 du 14 mars 1997.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 46, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MUSICONT S.A.*  
KPMG Financial Engineering  
Signature

(05460/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**MUSIRENT-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7595 Reckange-Mersch, 1, rue Septfontaines.  
R. C. Luxembourg B 56.186.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Clervaux, le 8 janvier 1998, vol. 206, fol. 3, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Reckange-Mersch, le 29 janvier 1998.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(05461/667/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MUSIRENT-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7595 Reckange-Mersch, 1, rue Septfontaines.  
R. C. Luxembourg B 56.186.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Clervaux, le 8 janvier 1998, vol. 206, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Reckange-Mersch, le 29 janvier 1998.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(05462/667/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MOTOR OIL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 36.216.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the twentieth of January.

Before Us, Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation MOTOR OIL HOLDINGS S.A. having its registered office in L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, (R.C. Luxembourg B 36.216)

incorporated by a deed of the officiating notary, dated February 22, 1991, published in the Mémorial C, number 310 of August 10, 1991, as amended by a deed of the officiating notary dated March 15, 1995, published in the Mémorial C, number 309 of July 6, 1995, and by a deed of the officiating notary dated March 12, 1996, published in the Mémorial C, number 366 of July 31, 1996.

The meeting is opened by Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary of the meeting Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Corinne Philippe, lawyer, residing in Dippach.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To increase the corporate capital by an amount of one hundred eleven million sixty-seven thousand Luxembourg francs (111,067,000.- LUF) so as to raise it from its present amount of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF) to one hundred twelve million three hundred seventeen thousand Luxembourg francs (112,317,000.- LUF) by incorporating into the corporate capital an amount of one hundred eleven million sixty-seven thousand Luxembourg francs (111,067,000.- LUF) to be drawn from the free reserve and to issue one hundred eleven thousand sixty-seven (111.067) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each, these one hundred eleven thousand sixty-seven (111,067) new shares to have the same rights and privileges as the existing shares and to allot these shares to the shareholders in proportion to the shares held by them in the company.

2. To increase the corporate capital by an amount of two million six hundred eighty-three thousand Luxembourg francs (2,683,000.- LUF) so as to raise it from the amount of one hundred twelve million three hundred seventeen thousand Luxembourg francs (112,317,000.- LUF) to one hundred fifteen million Luxembourg francs (115,000,000.- LUF) by the issue of two thousand six hundred eighty-three (2.683) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

3. Subscription by Mr Vardis Vardinoyannis of nine hundred twelve (912) new shares and payment in cash of an amount of nine hundred twelve thousand Luxembourg francs (912,000.- LUF).

Subscription by Mr Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) and Nicholas Th. Vardinoyannis (3/32) jointly of eight hundred fifty-nine (859) new shares and payment in cash of an amount of eight hundred fifty-nine thousand Luxembourg francs (859,000.- LUF).

Subscription by Mrs Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) and Nicholas Th. Vardinoyannis (3/8) jointly of nine hundred twelve (912) new shares and payment in cash of an amount of nine hundred twelve thousand Luxembourg francs (912,000.- LUF).

4. To increase the corporate capital by an amount of thirty-five million Luxembourg francs (35,000,000.- LUF) so as to raise it from the amount of one hundred fifteen million Luxembourg francs (115,000,000.- LUF) to one hundred fifty

million Luxembourg francs (150,000,000.- LUF) by the issue of thirty-five thousand (35,000) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

5. Subscription by Mr Vardis J. Vardinoyannis of eleven thousand nine hundred (11,900) new shares and payment by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million nine hundred thousand Luxembourg francs (11,900,000.- LUF) which he holds against the company.

Subscription by Mr Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/32) jointly of eleven thousand two hundred (11,200) new shares and payment by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million two hundred thousand Luxembourg francs (11,200,000.- LUF) which they hold jointly against the company.

Subscription by Mrs Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/8) jointly of eleven thousand nine hundred (11,900) new shares and payment by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million nine hundred thousand Luxembourg francs (11,900,000.- LUF) which they hold jointly against the company.

6. To amend article 5 paragraph 1 of the company's articles of incorporation so as to reflect the capital increase.

7. To grant full power and authority to the board of directors for the purpose of implementing the resolutions to be adopted pursuant to items 1, 2 and 4 and in particular to remit the new shares to the chargees in respect of the existing shares and in the meantime held them on behalf of those chargees.

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after being signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will be registered with this deed together with the proxies initialled *ne varietur* by the proxy holders.

III. It appears from the attendance list, that all the shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the corporate capital by an amount of one hundred eleven million sixty-seven thousand Luxembourg francs (111,067,000.- LUF) so as to raise it from its present amount of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF) to one hundred twelve million three hundred seventeen thousand Luxembourg francs (112,317,000.- LUF) by incorporating into the corporate capital an amount of one hundred eleven million sixty-seven thousand Luxembourg francs (111,067,000.- LUF) to be drawn from the free reserve and to issue one hundred eleven thousand sixty-seven (111,067) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each, these one hundred eleven thousand sixty-seven (111,067) new shares to have the same rights and privileges as the existing shares and to allot these shares to the shareholders in proportion to the shares held by them in the company.

The proof of the existence of the free reserve results from an audited balance sheet, dated June 30th 1997, as well as from a balance sheet dated of December 10, 1997, and from a declaration given by the directors of the company on January 14, 1998, confirming that the said reserve has not been affected neither been distributed and is still in existence today.

These documents, after being signed *ne varietur* by all the appearing parties and the officiating notary, remain attached to the present deed, to be registered with it.

*Second resolution*

The general meeting decides to increase the corporate capital by an amount of two million six hundred eighty-three thousand Luxembourg francs (2,683,000.- LUF) so as to raise it from the amount of one hundred twelve million three hundred seventeen thousand Luxembourg francs (112,317,000.- LUF) to one hundred fifteen million Luxembourg francs (115,000,000.- LUF) by the issue of two thousand six hundred eighty-three (2,683) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

*Third resolution*

The general meeting decides to admit the subscription of the two thousand six hundred eighty-three (2,683) new shares as follows:

- nine hundred twelve (912) new shares are subscribed by Mr Vardis J. Vardinoyannis, shipowner, residing in Athens (Greece), represented by Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given to him on December 22, 1997, by payment in cash of the amount of nine hundred and twelve thousand Luxembourg francs (912,000.- LUF);

- eight hundred fifty-nine (859) new shares are subscribed jointly by Mr Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/32), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given to him on December 22, 1997, by payment in cash of the amount of eight hundred fifty-nine thousand Luxembourg francs (859,000.- LUF);

- nine hundred twelve (912) new shares are subscribed jointly by Mrs Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/8), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given to him on December 22, 1997, by payment in cash of the amount of nine hundred and twelve thousand Luxembourg francs (912,000.- LUF).

Which proxies, after being signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be registered with it.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary, who expressly states it, so that the amount of two million six hundred eighty-three thousand Luxembourg francs (2,683,000.- LUF) is as now available to the corporation.

*Fourth resolution*

The general meeting decides a third increase of the corporate capital by an amount of thirty-five million Luxembourg francs (35,000,000.- LUF) so as to raise it from the amount of one hundred fifteen million Luxembourg francs (115,000,000.- LUF) to one hundred fifty million Luxembourg francs (150,000,000.- LUF) by the issue of thirty-five thousand (35,000) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

*Fifth resolution*

The general meeting decides to admit the subscription of the thirty-five thousand (35,000) new shares as follows:  
eleven thousand nine hundred (11,900) new shares are subscribed by Mr. Vardis J. Vardinoyannis and paid by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million nine hundred thousand Luxembourg francs (11,900,000.LUF) which he holds against the company.

- eleven thousand two hundred (11,200) new shares are subscribed jointly by Mr Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/32) and paid by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million two hundred thousand Luxembourg francs (11,200,000.- LUF) which they hold jointly against the company.

- eleven thousand nine hundred (11,900) new shares are subscribed jointly by Mrs Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) and Nikolaos Th. Vardinoyannis (3/8) and paid by the conversion into capital of a claim up to the amount of eleven million nine hundred thousand Luxembourg francs (11,900,000.- LUF) which they hold jointly against the company.

The proof of the existence of these claims results from a report drawn up by Mr Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, residing in Luxembourg, on the 18th of December 1997, which conclusions are worded as follows:

*Conclusion*

La valeur de l'apport représentée par les susdites créances, certaines, liquides et exigibles correspond au moins aux sommes de respectivement:

- 11.900.000,- LUF, somme représentée par 11,900 actions en pleine propriété à Vardis J. Vardinoyannis
- 11.200.000,- LUF, somme représentée par 11,200 actions en multi-propriété à
  - 1/4 à Monsieur Vardis J. Vardinoyannis,
  - 1/4 à Monsieur Pavlos J. Vardinoyannis,
  - 1/4 à Monsieur Dimosthenis Vardinoyannis,
  - 1/4 à:
    - 2/32 à Madame Anastasia Vardinoyannis,
    - 3/32 à Monsieur Ioannis Vardinoyannis,
    - 3/32 à Monsieur Nikolaos Vardinoyannis,
- 11.900.000,- LUF, somme représentée par 11,900 actions en multi-propriété à:
  - 2/8 à Madame Anastasia Vardinoyannis,
  - 3/8 à Monsieur Ioannis Vardinoyannis,
  - 3/8 à Monsieur Nikolaos Vardinoyannis,

à émettre par la société anonyme MOTOR OIL HOLDINGS.

This document, after being signed ne varietur by all the appearing parties and the officiating notary, remains attached to the present deed, to be registered with it.

*Sixth resolution*

The general meeting decides to amend article 5 paragraph 1 of the company's articles of incorporation so as to reflect the capital increase, to read as follows:

**Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at one hundred fifty million Luxembourg francs (150,000,000.- LUF) divided in one hundred fifty thousand (150,000) shares of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

*Seventh resolution*

The general meeting grants full power and authority to the board of directors for the purpose of implementing the resolutions to be adopted pursuant to items 1, 2 and 4 and in particular to remit the new shares to the chargees in respect of the existing shares and in the meantime held them on behalf of those chargees.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated approximately at five hundred thousand Luxembourg Francs (500,000.- LUF).

There being no further business, the meeting is terminated.

In faith of which, We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

### Traduction française du texte qui précède

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOTOR OIL HOLDINGS S.A., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, (R.C. Luxembourg B 36.216)

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 février 1991, publié au Mémorial C, numéro 310 du 10 aout 1991, modifié par acte du notaire instrumentant en date du 15 mars 1995, publié au Mémorial C, numéro 309 du 6 juillet 1995, et par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 mars 1996, publié au Mémorial C, numéro 366 du 31 juillet 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Corinne Philippe, juriste, demeurant à Dippach.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit

1.- Augmentation du capital social d'un montant de cent onze millions soixante-sept mille francs luxembourgeois (111.067.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à cent douze millions trois cent dix-sept mille francs luxembourgeois (112.317.000,- LUF) par incorporation au capital social d'un montant de cent onze millions soixante-sept mille francs luxembourgeois (111.067.000,- LUF) à prélever sur la réserve libre et émission de cent onze mille soixante-sept (111.067) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, ces cent onze mille soixante-sept (111.067) actions nouvelles ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et attribution de ces actions aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions détenues par eux dans la société.

2. Augmentation du capital social d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-trois mille francs luxembourgeois (2.683.000,- LUF) afin de le porter du montant de cent douze millions trois cent dix-sept mille francs luxembourgeois (112.317.000,- LUF) à cent quinze millions de francs luxembourgeois (115.000.000,- LUF) par l'émission de deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

3.- Souscription par Monsieur Vardis Vardinoyannis de neuf cent douze (912) actions nouvelles et paiement en espèces d'un montant de neuf cent douze mille francs luxembourgeois (912.000,- LUF).

Souscription par Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/32) conjointement de huit cent cinquante-neuf (859) actions nouvelles et paiement en espèces d'un montant de huit cent cinquante-neuf mille francs luxembourgeois (859.000,- LUF).

Souscription par Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/8) conjointement de neuf cent douze (912) actions nouvelles et paiement en espèces d'un montant de neuf cent douze mille francs luxembourgeois (912.000,- LUF).

4.- Augmentation du capital social d'un montant de trente-cinq millions de francs luxembourgeois (35.000.000,- LUF) pour le porter du montant de cent quinze millions de francs luxembourgeois (115.000.000,- LUF) à cent cinquante millions de francs luxembourgeois (150.000.000,- LUF) par l'émission de trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

5.- Souscription par Monsieur Vardis J. Vardinoyannis de onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles et paiement par conversion en capital d'une créance qu'il détient envers la société à concurrence d'un montant de onze millions neuf cent mille francs luxembourgeois (11.900.000,- LUF).

Souscription par Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/32) conjointement de onze mille deux cents (11.200) actions nouvelles et paiement par conversion en capital d'une créance qu'ils détiennent conjointement envers la société à concurrence d'un montant de onze millions deux cent mille francs luxembourgeois (11.200.000,- LUF).

Souscription par Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/8) conjointement de onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles et paiement par conversion en capital d'une créance qu'ils détiennent conjointement envers la société à concurrence d'un montant de onze millions neuf cent mille francs luxembourgeois (11.900.000,- LUF).

6.- Modification de l'article 5 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter l'augmentation du capital.

7.- Octroi de tous les pouvoirs et autorités au conseil d'administration afin de rendre effectives les décisions adoptées aux résolutions 1, 2 et 4 et plus particulièrement de remettre les actions nouvelles aux créanciers gagistes des actions existantes et de les détenir entretemps pour compte des créanciers gagistes.

II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de cent onze millions soixante-sept mille francs luxembourgeois (111.067.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs

luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à cent douze millions trois cent dix-sept mille francs luxembourgeois (112.317.000,- LUF) par incorporation au capital social d'un montant de cent onze millions soixante-sept mille francs luxembourgeois (111.067.000,- LUF) à prélever sur la réserve libre et d'émettre cent onze mille soixante-sept (111.067) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Ces cent onze mille soixante-sept (111.067) actions nouvelles ont les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et sont attribuées aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions détenues par eux dans la société.

La preuve de l'existence de ces réserves libres résulte d'un bilan audité daté au 30 juin 1997, ainsi que d'un bilan du 10 décembre 1997, ainsi que d'une déclaration donnée par les administrateurs de la société en date du 14 janvier 1998, confirmant que lesdites réserves n'ont pas été affectées respectivement distribuées et qu'elles existent encore à la date de ce jour.

Ces documents, après avoir été signés ne varietur par le notaire instrumentant et tous les comparants, resteront annexés au présent acte, avec lequel ils seront enregistrés.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide une augmentation du capital social d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-trois mille francs luxembourgeois (2.683.000,- LUF) afin de le porter du montant de cent douze millions trois cent dix-sept mille francs luxembourgeois (112.317.000,- LUF) à cent quinze millions de francs luxembourgeois (115.000.000,- LUF) par l'émission de deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'admettre la souscription des deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) actions nouvelles comme suit:

- neuf cent douze (912) actions nouvelles seront souscrites par Monsieur Vardis Vardinoyannis, armateur, demeurant à Athènes (Grèce), représenté par Monsieur Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée en date du 22 décembre 1997, et seront payées en espèces, soit une somme de neuf cent douze mille francs luxembourgeois (912.000,- LUF).

- huit cent cinquante-neuf (859) actions nouvelles seront souscrites conjointement par Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/32), représentés par Monsieur Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée en date du 22 décembre 1997, et seront payées en espèces, soit une somme de huit cent cinquante-neuf mille francs luxembourgeois (859.000,- LUF).

- neuf cent douze (912) actions nouvelles seront souscrites conjointement par Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/8), représentés par Monsieur Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée en date du 22 décembre 1997, et seront payées en espèces, soit une somme de neuf cent douze mille francs luxembourgeois (912.000,- LUF).

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La preuve de ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, de sorte que le montant de deux millions six cent quatre-vingt-trois mille francs luxembourgeois (2.683.000,- LUF) est dès aujourd'hui à la libre disposition de la société.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide une troisième augmentation du capital social d'un montant de trente-cinq millions de francs luxembourgeois (35.000.000,- LUF) pour le porter du montant de cent quinze millions de francs luxembourgeois (115.000.000,- LUF) à cent cinquante millions de francs luxembourgeois (150.000.000,- LUF) par l'émission de trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'admettre la souscription des trente-cinq mille (35.000) actions nouvelles comme suit:

- onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles seront souscrites par Monsieur Vardis J. Vardinoyannis et payées par conversion en capital d'une créance qu'il détient envers la société à concurrence d'un montant de onze millions neuf cent mille francs luxembourgeois (11.900.000,- LUF).

- onze mille deux cents (11.200) actions nouvelles seront souscrites conjointement par Vardis J. Vardinoyannis (1/4), Pavlos N. Vardinoyannis (1/4), Dimosthenis N. Vardinoyannis (1/4), Anastasia Th. Vardinoyannis (2/32), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/32) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/32) et payées par conversion en capital d'une créance qu'ils détiennent conjointement envers la société à concurrence d'un montant de onze millions deux cent mille francs luxembourgeois (11.200.000,- LUF).

- onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles seront souscrites conjointement par Anastasia Th. Vardinoyannis (2/8), Ioannis Th. Vardinoyannis (3/8) et Nicholaos Th. Vardinoyannis (3/8) et payées par conversion en capital d'une créance qu'ils détiennent conjointement envers la société à concurrence d'un montant de onze millions neuf cent mille francs luxembourgeois (11.900.000,- LUF).

La réalité de l'existence de ces créances résulte d'un rapport du réviseur d'entreprises Monsieur Lex Benoy de Luxembourg, établi en date du 18 décembre 1997, dont les conclusions ont la teneur suivante:

#### *Conclusion*

La valeur de l'apport représentée par les susdites créances, certaines, liquides et exigibles correspond au moins aux sommes de respectivement:

- 11.900.000,- LUF, somme représentée par 11.900 actions en pleine propriété à Vardis J. Vardinoyannis
  - 11.200.000,- LUF, somme représentée par 11.200 actions en multi-propriété à
    - 1/4 à Monsieur Vardis J. Vardinoyannis,
    - 1/4 à Monsieur Pavlos J. Vardinoyannis,
    - 1/4 à Monsieur Dimosthenis Vardinoyannis,
    - 1/4 à:
      - 2/32 à Madame Anastasia Vardinoyannis,
      - 3/32 à Monsieur Ioannis Vardinoyannis,
      - 3/32 à Monsieur Nicholaos Vardinoyannis,
  - 11.900.000,- LUF, somme représentée par 11.900 actions en multi-propriété à:
    - 2/8 à Madame Anastasia Vardinoyannis,
    - 3/8 à Monsieur Ioannis Vardinoyannis,
    - 3/8 à Monsieur Nicholaos Vardinoyannis,
- à émettre par la société anonyme MOTOR OIL HOLDINGS.

Ce document, après avoir été signé ne varietur par le notaire instrumentant et tous les comparants, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

*Sixième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent cinquante millions de francs luxembourgeois (150.000.000,- LUF) représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

*Septième résolution*

L'assemblée générale octroie tous les pouvoirs et autorités au conseil d'administration afin de rendre effectives les décisions adoptées aux résolutions 1, 2 et 4 et plus particulièrement de remettre les actions nouvelles aux créanciers gagistes des actions existantes et de les détenir entre-temps pour compte des créanciers gagistes.

*Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise, le présent acte, documenté en langue anglaise, étant suivi d'une traduction française, le texte anglais devant prévaloir en cas de divergences entre le texte anglais et français.

Signé: J. Steffen, C. Keereman, C. Philippe, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 20 janvier 1998, vol. 346, fol. 98, case 4. – Reçu 376.830 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Speller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 janvier 1998.

H. Beck.

(05458/201/349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**MOTOR OIL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 36.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 janvier 1998.

H. Beck.

(05459/201/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**NATURMAART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7240 Bereldange.

R. C. Luxembourg B 50.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg le 28 janvier 1998, volume 502, folio 49, case 9, ont été déposés au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mentions aux fins de publications au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 1998.

*Pour la S.à r.l. NATURMAART*

Signature

(05465/680/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

**NIEDERMAN SPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 38.713.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg le 26 janvier 1998 vol. 502, fol. 37, case 3, a été déposé au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mentions aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 1998.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(05467/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**NIPPON ASSETS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.692.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg le 23 janvier 1998 vol. 502, fol. 29, case 4, a été déposé au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

Pour mentions aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

Pour NIPPON ASSETS INVESTMENTS.

J. Vanden Bussche

Administrateur

(05468/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**NIPPON ASSETS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.692.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 15 January 1998*

- a dividend of JPY 13 per share for the financial year ended 30 September 1997 be declared to be paid on 30 January 1998 to the shareholders on record on 15 January 1998, ex-dividend date being 16 January 1998.

- Messrs James T. Laurenson, Neville L. A. Cook, Simon Coke, Rafik Fischer, David B. Nichol, Jan Vanden Bussche and Marie-François Lhote de Selancy be re-elected as Directors for a new statutory term of one year.

- COMPAGNIE DE REVISION, Member of ERNST & YOUNG, be re-elected as the Statutory Auditor for a new statutory term of one year.

Certified true extract.

for NIPPON ASSETS INVESTMENTS

J. Vanden Bussche

Director

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1998, vol. 502, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05469/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---

**ONYX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 55.521.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 27 janvier 1998*

M. Hubert Patz, demeurant à Zug, Suisse a démissionné comme administrateur de la société. Mme Elly P.H. Bout, demeurant à 1, rue du Comte de Ferraris, L-1518 Dommeldange, est appelée aux fonctions d'administrateur qui expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2001.

ONYX TRUST SERVICES AG, demeurant à Baarerstrasse, 8, Zug, Suisse a démissionné comme administrateur de la société M. Jan A.J. Bout, demeurant 1, rue du Comte de Ferraris, L-1518 Dommeldange, est appelé aux fonctions d'administrateur qui expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2001.

Luxembourg, le 27 janvier 1998.

ONYX INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 51, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05475/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 1998.

---